

Un bâtiment innovant pour économiser l'eau potable

Une grande quantité d'eau potable pourrait être économisée si les bâtiments étaient équipés d'un système de collecte et de traitement des eaux grises. Une expérimentation grandeur nature est en cours à Fréjus. Décryptage en vidéo.

Dans le département du Var, à Fréjus, une résidence de trois bâtiments vient de sortir de terre, de 30 logements chacun, soit environ 180 habitants. Un des bâtiments est équipé d'un système de collecte et de traitement des eaux grises des salles de bains. Il s'agit des eaux usées récupérées dans les lavabos et les douches. Tout un système de traitement se trouve sous l'immeuble. Pour finir, cette eau traitée, non potable, servira à arroser un jardin de 1 500 m². Soit, chaque jour, 3 000 litres d'eaux usées traitées qui se substituent à de l'eau potable.

Regardez le décryptage vidéo

<https://youtu.be/UDom7X8eqAE>

Il a fallu une dérogation au titre du code de la santé publique pour mettre ce système en service, car les eaux grises peuvent être contaminées par divers pathogènes (virus, bactéries) et des polluants. Ainsi, la réutilisation d'eaux usées de mauvaise qualité peut présenter des risques pour la santé et l'environnement.

Pour la résidence Primavera, Tiphaine Jabet, cheffe de projet chez Ecofilae, bureau d'études expert en réutilisation d'eaux usées, précise qu' « *un programme de monitoring au point de conformité* (en sortie de stockage de l'eau traitée, ndlr) *durant la période d'irrigation a été défini avec l'ARS* (agence régionale de la santé). *Le suivi, détaillé dans l'arrêté préfectoral correspondant, porte sur des paramètres physicochimiques et microbiologiques. Il comprend un programme de validation, la première année, et un programme de suivi périodique, les années suivantes.* »

Pour le promoteur, la résidence Primavera est un essai. Le bâtiment innovant est le résultat de beaucoup de réflexions, d'engagements et d'un investissement supplémentaire. « *Il a fallu dédoubler les réseaux pour collecter les eaux grises et aussi pour distribuer l'eau dans le jardin, auxquels s'ajoute toute la machinerie. On est aux alentours de 100 000 euros* », explique Charles Thourot, directeur général de Roxim Promotion. Et de préciser qu'il s'agit d'un acte choisi, par souci du devenir de la ressource en eau et qu'il aime à penser que son entreprise sera pionnière en la matière. Le coût de fonctionnement pour le traitement et les analyses est tout de même reporté sur la facture des résidents. Soit environ 3 000 euros par an à se partager. Toutefois, relativise Charles Thourot, « *ils feront aussi des économies d'eau potable* ».



Baptiste Clarke, journaliste
Reporter d'images

Publié le 17/08/2023 – Actu Environnement